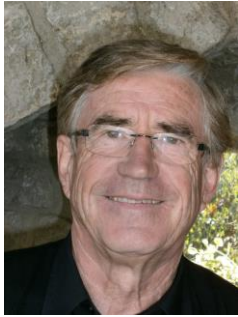




Balazuc *infos*

Janvier 2022

E
D
I
T
O



*Bernard Constant, Maire de Balazuc
Le Conseil Municipal,
Les employés municipaux,
Les membres du CCAS
vous présentent leurs meilleurs vœux
pour l'année 2022*

En viendrons-nous à bout ?
Nous espérons une fin proche, mais le voilà qui réapparaît plus vigoureux que jamais. Les fêtes risquent d'être gâchées et l'apparition du variant Africain Omicron va compliquer les choses.
Heureusement, la vaccination réduit l'impact de la Covid 19. Mais qu'en sera-t-il pour le variant Omicron ?
Quelles vont être les consignes gouvernementales ? Actuellement, il est difficile de planifier des manifestations dans un proche avenir.
L'hiver est propice à la réalisation de travaux importants. L'aménagement de la traversée du village est en cours et les travaux d'assainissement de Servières sont en passe d'être terminés. Il faudra également sécuriser les falaises de la Tour de la Reine Jeanne.
En 2021, malgré un contexte difficile la fréquentation touristique a été supérieure à celle des années précédentes ce qui permet d'avoir un bon bilan comptable. Souhaitons qu'il en soit de même pour l'année 2022.
La cérémonie des vœux est à nouveau annulée pour raison sanitaire.
L'ensemble de l'équipe municipale vous présente ses meilleurs vœux pour 2022.
Restez vigilants,

Le Maire,
Bernard CONSTANT

BALAZUC FETE NOEL



En bref...

En bref...

En bref...

CEREMONIE DU 11 NOVEMBRE

Elus et habitants se sont retrouvés pour se recueillir autour du Monument aux morts lors de la cérémonie du 11 novembre.

Cette année, après la lecture par le Maire du message de Geneviève Darrieussecq, ministre déléguée auprès de la ministre des Armées, Flora et Lucine, deux jeunes filles du village, ont lu chacune des lettres de Poilus. Les noms des Balazucains Morts pour la France ont été cités, puis la Marseillaise a clos cette cérémonie empreinte d'émotion.

Le verre de l'amitié a été offert par la Mairie au Bar Lou Cigalou.



DEGRADATIONS

Malheureusement nous déplorons encore de nombreuses incivilités sur notre Commune : parapet du Pont d'Audon abîmé, plafonniers détériorés dans les toilettes, panneaux en plexi de l'abri bus cassés, 2 plaques de rue brisées, le panneau de la Place de Cournazou volé, des tags dans les toilettes du centre du village...

AMENAGEMENT DE LA TRAVERSEE DU VILLAGE

Ces travaux concernent le secteur compris entre l'accès au Parking de l'Ecole et l'entrée du pont sur l'Ardèche.

La chaussée est entièrement reprise, le cheminement piéton est maintenu en continu. Il sera constitué de béton désactivé (aspect petits cailloux) jusqu'au Café « Chez Paulette » et de béton matricié jusqu'au pont afin d'avoir l'aspect calcaire.

La couche de finition de la bande de circulation sera faite en enrobé à chaud.

Le projet comprend également l'aménagement d'un belvédère implanté au-dessus du parking du Treillas.

La Commune a délégué la maîtrise d'ouvrage au Syndicat de Développement, d'Équipement et d'Aménagement (SDEA) par une convention de mandat. La maîtrise d'œuvre a été confiée au bureau d'études Naldeo basé à Aubenas. Le marché de travaux a été attribué à l'Entreprise Sols Vallée du Rhône pour la partie béton et à l'entreprise Audouard et Fils pour la partie terrassement. L'enrobé sera réalisé par l'entreprise Laupie.

Début novembre les travaux ont démarré au Quartier du Pont. Ils devraient s'achever fin avril si tout se passe pour le mieux et que l'on bénéficie d'une météo clémente. Le temps de séchage du béton est le facteur pénalisant pour ce type de process. Le phasage des différentes actions a été préparé afin de permettre la circulation de la navette scolaire tous les jours d'école (matin et soir). En dehors des heures de chantier, les véhicules légers peuvent circuler grâce à la mise en place de feux tricolores.

Le montant global pour l'ensemble du projet (étude et travaux) s'élève à 440 000 € HT.

La Région Auvergne-Rhône-Alpes via le dispositif « Villages Remarquables » participe à hauteur de 185 295 €. L'Etat participe via la Dotation de Soutien à l'Investissement Local à hauteur de 127 500 €. Le Département de l'Ardèche a confié à la Commune la maîtrise d'ouvrage pour la réalisation de la bande de circulation. Pour ces travaux, la participation financière du Département est de 77 151 €. Le reste à charge pour la Commune sera d'environ 50 000 € HT. Il sera financé sur les fonds propres de la Commune.

Un grand merci à nos financeurs et à tous ceux qui nous ont soutenus pour obtenir ces subventions, sénateurs, conseillers régionaux et départementaux et représentants de l'Etat.



ASSAINISSEMENT SERVIERES

Interrompus début avril, les travaux ont repris comme prévu début octobre pour terminer le réseau de transfert, raccorder le nouveau réseau public d'eau potable, mettre l'ensemble en service et bien sûr réaliser la reprise de la chaussée.

Le délai de réalisation a été rallongé à cause de difficultés d'approvisionnement en matériel pour le passage du pont de Servières en encorbellement.

COLIS DE NOEL

Au vu de la situation sanitaire, comme l'année dernière, il a été proposé aux aînés de choisir entre un colis et un don à la banque alimentaire de Ruoms. Les personnes résidentes en maison de retraite ou à l'hôpital n'ont pas été oubliées. Sur l'ensemble des bénéficiaires, 56 personnes ont choisi le colis et 36 en ont fait don à la banque alimentaire. Tous les produits distribués sont issus d'entreprises locales.



NOEL DES ENFANTS A L'ECOLE

La Mairie a offert à chacun des 14 élèves de l'école un sac de friandises ainsi qu'un livre. La préparation des pochons a été confiée à l'ESAT l'Avenir de Lalevade d'Ardèche (ADAPEI 07) et les livres ont été achetés à la librairie de Balazuc (Viel Audon).



En bref...

En bref...

En bref...

BILAN SAISON TOURISTIQUE 2021

Encore une année très fréquentée... Les acteurs économiques ont su bénéficier de cet afflux touristique. La météo clémente a permis de prolonger la saison jusqu'en octobre.

Merci à tout le personnel communal qui contribue au bon déroulement de la saison.



SITE INTERNET

Nous travaillons sur l'amélioration et la mise à jour du site internet de la commune : www.balazuc.fr, et pour cela nous avons pensé mettre en avant les acteurs économiques de notre village.

Si vous souhaitez paraître sur le site, merci de nous adresser les informations nécessaires par courrier ou par mail à l'adresse suivante :

balazuc.mairie@orange.fr

INFOS MAIL

Les personnes qui souhaitent tout au long de l'année recevoir les infos de la Mairie concernant la vie du village sont priées d'envoyer leur adresse mail par courriel à l'adresse suivante :

balazuc.mairie@orange.fr

Plus de 120 personnes sont désormais inscrites et profitent d'informations régulières.

ECOLE DE BALAZUC

Cette année Rachel, Directrice de l'école de Balazuc, accueille 14 élèves du CE1 au CM2. La Mairie ayant la charge des bâtiments de l'école, elle assure les travaux, l'entretien courant et gère les équipements nécessaires à son bon fonctionnement. Depuis la rentrée scolaire, un nouveau photocopieur a été installé et un groupement de commandes a été passé avec la Communauté de Communes afin de contrôler la qualité de l'air de la salle de classe, de la salle informatique et de la cantine. L'équipe technique municipale s'occupe des petits travaux de maintenance et d'amélioration de l'école et de ses abords.

Sandrine a la charge de la garderie, de la cantine et de la propreté de l'école. Toutes ces énergies participent à la qualité de l'enseignement et au confort des élèves.

REFLEXIONS SUR L'ECOLE

Notre école est depuis plusieurs années en regroupement pédagogique avec la commune d'Uzer, ceci afin de permettre le maintien des écoles dans les 2 villages. C'est ainsi que les élèves de Maternelle et du CP sont scolarisés à Uzer, et que ceux du CE1 au CM2 sont scolarisés à Balazuc.

Ces classes uniques sont un véritable atout. Elles permettent un travail pédagogique de qualité, où la responsabilisation et la prise d'autonomie est mise en avant, les plus grands prenant soin des plus petits. Elles permettent également la mise en place de groupes de travail inter niveaux.

La proximité de notre école et de notre village, les liens entre les habitants, les associations et l'école, facilitent la mise en place de projets pédagogiques (interventions des parents, travail artistique avec les associations du village, rencontres intergénérationnelles, etc...).

La Mairie met en place matin et soir une garderie dès 8h et jusqu'à 18h. La Mairie est à l'écoute des familles pour adapter ces horaires selon les besoins des parents qui travaillent afin de faciliter l'accueil de nouveaux élèves dans l'école. Un service de cantine est également assuré le midi. Encadrés par Sandrine, diplômée BAFA, les enfants trouveront des jeux au chaud ou à l'extérieur en fonction de la météo !

L'école est ouverte depuis la fin du 19^{ème} siècle, jusqu'à ce jour, elle n'a connu aucune période de fermeture. Véritable outil de lien social, de vie dans le village, l'école participe à l'identité de Balazuc. Un village avec une école est un village vivant ! Bien des communes nous envient... Mais le maintien de l'école est fragile, et ne repose malheureusement que sur le nombre d'enfants inscrits... A ce jour, seulement 14 enfants fréquentent l'école, ce qui peut devenir inquiétant si cet effectif perdure plusieurs années.

La décision d'inscrire son enfant à l'école appartient aux familles. De nombreux facteurs influencent ce choix : lieu de travail, lieu d'habitation, choix personnels, etc...

Il est important que nous puissions travailler avec la municipalité d'Uzer pour réfléchir à améliorer la fréquentation de nos écoles et il est également nécessaire de sensibiliser les familles pour les prochaines inscriptions dans notre école.

Les élus sont entièrement à votre écoute,

DES NOUVELLES DE LA MAIRIE

DEPART D'ERIC

Eric Boyer, employé municipal depuis 11 ans à Balazuc a rejoint le 1^{er} novembre 2021 la Commune de Saint Martin sur Lavezon où il a ses attaches familiales.

C'est avec émotion que le Maire, ses collègues et l'équipe municipale se sont retrouvés autour d'Eric pour son pot de départ courant octobre.

Tout au long de ces années, nous avons apprécié chez Eric sa discrétion, son dévouement et ses compétences multiples. Nous lui souhaitons une bonne continuation à Saint Martin sur Lavezon pour sa nouvelle affectation.



REORGANISATION TEMPORAIRE DE L'EQUIPE TECHNIQUE

Suite au départ d'Eric, une réorganisation temporaire de l'équipe technique s'est avérée nécessaire. Franck Roume a donc rejoint Christophe Dufils et Jean-Marc Lienart pour les prochains mois.

EQUIPE SAISONNIERE

Pour la saison estivale, la Mairie a embauché 5 agents saisonniers afin d'assurer la gestion quotidienne de l'accueil des visiteurs.

SOUTIEN ADMINISTRATIF

Stéphanie Gimenez a été embauchée quelques mois pour du travail administratif.

REMERCIEMENTS

Nous remercions Adine, Céline, Dominique et Marie-Noëlle pour leur aide au pied levé afin d'assurer la continuité d'accueil des élèves à l'école au printemps.

SERVICE ADMINISTRATIF

Le secrétariat de mairie est assuré par Sabine Allix depuis plusieurs années. Sa disponibilité, son écoute et ses compétences contribuent à une excellente qualité d'accueil pour les habitants. Son expérience et son professionnalisme sont une aide précieuse pour les élus.

TABLE D'ORIENTATION

La table d'orientation installée dans l'Impasse de la Pousterle depuis plusieurs années a été remplacée au mois de septembre. La conception, la fabrication et l'installation ont été réalisées par M. Denis Collet et l'entreprise 3D Incrust.



DES NOUVELLES DE L'ÉCOLE

A l'école,

Il y a 14 élèves dans l'école de Balazuc. Il y a 2 CE1, 4 CE2, 3 CM1 et 5 CM2.

Le 9 septembre, une contorsionniste est venue nous faire un spectacle, et le 10 septembre un groupe est venu nous apprendre des chants et à jouer de la musique, dans le cadre des Balazucades. Au premier trimestre, tous les lundis, nous allons à la piscine de Lablachère.

Du 7 au 11 février, nous allons apprendre à faire du ski, en Haute-Savoie à Albiez.

Au mois de juin, la fête de l'école aura lieu à Balazuc.

Les élèves,



LE COIN DES ASSOCIATIONS...

SPORTS POUR TOUS

Bonjour à toutes et tous,

Donner, recevoir, partager : ces vertus fondamentales sont de toutes les modes, de toutes les époques. Elles sont l'ADN de notre association.

Tout au long de ces 40 ans, SPORTS POUR TOUS les a appliquées avec constance, ce qui a aidé notre association à grandir et à évoluer.

Des sections ont disparu, d'autres sont apparues et toujours dans un seul but, notre plaisir à tous.

SPORT POUR TOUS vit grâce à nous tous, je rends un hommage appuyé à vous, Présidents, membres des bureaux, membres actifs, bénévoles et à vous adhérents qui depuis 40 ans faites vivre les différentes sections. Nous tenons aussi à adresser nos remerciements à la municipalité pour son soutien ainsi qu'à la Mairie de RUOMS qui met son stade à la disposition de nos footballeurs.

Composition du bureau :

Président : Éric Marion

Vice-président : Bernard Constant ; Trésorière : Aurélie Poncet ; Secrétaire : Muriel Sanchez.

Responsables de sections :

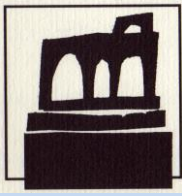
Pétanque : Michel Chastagnier ; Football : Sébastien Parain et William Delattre ; Belote : Paulette Balazuc ; Gymnastique : Marie-Laure Coulangue.

Nous pouvons TOUS être fiers de notre association qui depuis 40 années, entretient le lien social et propose des activités sportives et festives à notre communauté.

Après ces périodes difficiles, je n'ai qu'un souhait, que nous tous, nous continuions à nourrir nos envies et perpétuer l'enthousiasme.

Bien à vous,

Le Président,
Éric MARION



ASSOCIATION LA ROCHE HAUTE *40 ans au service de la vie culturelle à Balazuc !*

C'est en 1982, à l'initiative de Martine Diersé, qu'a été créée l'association La Roche Haute à Balazuc. Son but ? Prendre en charge l'animation de l'église de style roman Sainte Marie Madeleine de Balazuc en y organisant des manifestations à caractère culturel (expositions, concerts, expressions poétiques ou théâtrales, lectures, danse) dans le souci de préserver l'esprit du lieu et de son histoire, mais aussi, plus généralement, l'animation culturelle à Balazuc.

Les présidentes successives (CJ Dubreuil, Huguette Laroche et Françoise Constant), entourées de leurs conseils d'administration, ont toutes eu à cœur de faire vivre et enrichir le projet initial.

Aujourd'hui, l'équipe de La Roche Haute, présidée par Mme Dominique Doyard, non seulement perpétue la tradition mais cherche à innover et à inviter nos plus jeunes villageois à découvrir différentes pratiques artistiques.

2022 : 40 ans certes mais déjà la 41^e saison d'animation culturelle. Ça se fête !



Les aléas sanitaires de ces derniers mois ont quelque peu perturbé l'organisation de cet anniversaire prévu en 2021 mais l'association n'y a pas renoncé pour autant. Autour de la relation entre la musique et la création artistique, les enfants des écoles de Balazuc et d'Uzer ont déjà pu bénéficier d'ateliers animés par Adine Duval, plasticienne à Balazuc.

Retenez dès à présent les 6 ou 7 mai 2022 pour une soirée artistique exceptionnelle où musique et peinture vibreront dans l'écrin de l'église romane spécialement ornementée pour l'occasion, ainsi que le 8 mai pour un vernissage convivial.

On ne vous en dit pas plus ! Au printemps, vous recevrez une invitation.

Été 2022 : C'est reparti pour 3 mois d'expositions variées dans l'Église romane.
(Le programme détaillé sera communiqué en début d'année).

Pour nous joindre et recevoir toutes les informations, n'hésitez pas à nous contacter par mail : larochehaute07@gmail.com



ASSOCIATION CULTURES !

Cultures ! est une association dont l'objectif est de créer une dynamique artistique et culturelle sur le territoire local, dans un esprit d'éducation populaire et de créativité.

Tout au long de l'année, une programmation socio-culturelle variée, de qualité et accessible à prix libre, soutient et valorise les savoir-faire et artistes locaux. Tous les événements sont à prix libre.

Cette année 2021, la première édition du festival des Balazucades a vu le jour, fruit du travail et de l'investissement de Cultures ! dans le village.

Ce fut une réussite ! La mobilisation des habitant.e.s, des commerçant.e.s, de la mairie et des associations partenaires pour faire que cet événement existe a été incroyable.

La rencontre et la création de lien ont été au cœur de ce festival.

L'envie de recommencer et de poursuivre est là !

Le rendez-vous est pris pour l'année prochaine.

Pour en savoir plus : www.cultures-asso.org
contact@asso-cultures.org



Les Balazucades



Venez découvrir la Petite Librairie et offrir des livres !
L'occasion d'une balade au Viel Audon...

ASSOCIATION DES JEUNES DE CHANTIER DU VIEL AUDON

L'association des Jeunes de Chantier du Viel Audon organisera comme chaque année un chantier de jeunes bénévoles l'été, qui aura cette année lieu du 12/07/2022 au 26/08/2022.

En voici le descriptif :

Le chantier d'été, organisé entièrement par des bénévoles, regroupe des jeunes de 17 à 25 ans. Venu.e.s seul.e.s ou en groupe, de différentes régions de France ou d'ailleurs, ils et elles viennent s'y organiser collectivement autour d'un travail coopératif pour reconstruire le hameau du Viel Audon. Le chantier est un espace d'apprentissage et d'expérimentation, pour et par la jeunesse !

Pour plus d'informations, vous pouvez envoyer un mail à chantier@levielaudon.org

Nous souhaitons de nouveau organiser un bal folk au milieu de l'été sur la place Clovis Ranchin (en espérant bien sûr qu'il puisse avoir lieu cette année). La date retenue cette année est le samedi 6 août 2022 au soir.

DES NOUVELLES DU SICTOBA

Le problème des refus de tri persiste

Le SICTOBA constate que les erreurs de tri dans la poubelle jaune sont encore trop présentes. Elles entraînent des refus dans notre centre de tri de Portes-lès-Valence, Metropolis. Près d'un tiers des déchets contenus dans les bacs jaunes est refusé ce qui augmente les coûts de manière significative. Ces erreurs sont trop nombreuses avec par exemple des objets en plastique, des vêtements, des gravats, de l'électroménager, des végétaux, du mobilier...

De plus, les sacs poubelle sont également un véritable problème qu'ils soient noirs, blancs, transparents... Ils peuvent contenir des ordures ménagères mais également des emballages ménagers recyclables mais sont, quoi qu'il arrive, refusés dans notre centre de tri.

Rappel concernant les bacs jaunes :

- les sacs poubelle contenant des ordures ménagères sont interdits ;
- les sacs poubelle (peu importe la couleur) contenant des emballages et papiers sont interdits, vous devez vider le contenu dans les bacs jaunes ;
- les emballages peuvent être aplatis, écrasés mais ne doivent pas être imbriqués les uns dans les autres.

Si vous avez un doute ou une question sur le tri, rendez-vous sur www.triercestdonner.fr. Retrouvez également les horaires de nos déchetteries sur www.sictoba.fr en page d'accueil dans la rubrique « A votre service ».

Le SICTOBA lance en collaboration avec les communautés de communes un PLPDMA (Plan Local de Prévention des Déchets Ménagers Assimilés)

Le « Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets » (PRPGD) de la Région Auvergne Rhône-Alpes adopté le 19 décembre 2020 prévoit la mise en place d'un Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers Assimilés (PLPDMA) à l'échelle de chaque collectivité exerçant la compétence déchets. Ce programme rendu obligatoire par la loi est composé d'actions de prévention (réduction du gaspillage alimentaire, promotion des couches lavables, achats éco-responsables...) avec des objectifs de diminution des déchets fixés dans le PRPGD pour 2025 à 2031.

Le SICTOBA porte depuis 2010 des programmes de prévention (PLP de 2010 à 2015 et CODEC de 2017 à 2019) à l'échelle des communautés de communes et s'est vu confier l'animation du PLPDMA par ces dernières moyennant la création d'un Comité de pilotage dans lequel l'ensemble des collectivités sont représentées.

Des actions réalisées lors des précédents plans de prévention seront prolongées comme la réduction des imprimés publicitaires, les couches lavables, le réemploi, la consigne du verre, le gaspillage alimentaire...

Le compostage sera une des actions phares de ce plan. Le nombre d'aires de compostage de quartier a quasiment doublé en 2021, il y en a dorénavant 60. L'objectif est d'équiper un maximum de communes afin d'empêcher l'enfouissement de ces déchets qui représentent 30% du poids de votre poubelle. Le SICTOBA propose également des composteurs individuels (accompagnés d'un bioseau) à 18,50 € subvention du syndicat déduite.

Nous vous rappelons qu'au 31 décembre 2023, le tri des biodéchets deviendra une obligation réglementaire pour l'ensemble des usagers selon les modalités fixées par votre collectivité.

Le comité de pilotage a également validé la mise en place de nouvelles actions comme des animations scolaires sur le thème des déchets auprès de 50 classes du territoire soit près de 1 250 enfants. Des usagers seront également sollicités pour participer à l'opération « Famille Zéro Déchet », une action qui consiste à analyser les déchets produits par plusieurs familles et leur donner des solutions pour les réduire.

« MES DEMARCHES à portée de clic ! »

L'Etat a mis en place le site Agence Nationale des Titres Sécurisés (ANTS), sur lequel vous pouvez créer un compte ou vous connecter avec vos identifiants FranceConnect. Il permet de faire la pré-demande pour les cartes d'identité et les passeports. Il permet également de faire toutes les démarches concernant le permis de conduire et le certificat d'immatriculation. Pour avoir plus d'informations sur l'ensemble de ces procédures vous pouvez vous rendre sur le site internet : www.demarches.interieur.gouv.fr.

AUTORISATION DE SORTIE DE TERRITOIRE

Un dispositif d'autorisation préalable à la sortie du territoire français des mineurs non accompagnés par un titulaire de l'autorité parentale a été mis en œuvre début 2017, dans un objectif de prévention des départs de mineurs vers des zones de conflit. Cette autorisation de sortie du territoire est matérialisée par l'usage d'un formulaire CERFA (n°15646*01), renseigné et signé par un titulaire de l'autorité parentale, accompagné de la copie de la pièce d'identité du signataire. Le formulaire CERFA est accessible sur le site www.service-public.fr. Les personnes concernées doivent produire elles-mêmes les documents nécessaires. A l'inverse de l'ancienne procédure, aucune démarche en Mairie ou en Préfecture n'est nécessaire.

RAPPEL DES DISPOSITIONS REGLEMENTAIRES EN MATIERE D'EMPLOI DU FEU

Pour les particuliers, le brûlage de tous déchets y compris les déchets verts est interdit. La seule dérogation concerne le brûlage de déchets verts réalisé dans le cadre de l'obligation légale de débroussaillage autour des habitations situées à moins de 200 m des forêts, landes, garrigues, maquis et plantations forestières (déclaration en Mairie obligatoire).

Pour les agriculteurs, le brûlage de végétaux sur pieds ou de végétaux coupés est autorisé dans le cadre strict de leurs activités professionnelles après dépôt en Mairie d'une déclaration d'emploi du feu.

REPertoire ELECTORAL UNIQUE (REU)

Les modalités de gestion des listes électorales ont changé le 1^{er} janvier 2019 avec la mise en place du Répertoire électoral unique (REU).

Pour l'électeur, le principal changement est la suppression de la date limite de dépôt d'une demande d'inscription fixée au préalable au 31 décembre.

La loi a introduit également quelques modifications sur les conditions d'inscription sur les listes électorales.

Pour les services communaux, la loi n° 2016-1048 introduit plusieurs changements importants :

- les demandes d'inscription déposées par les électeurs sont reçues et instruites tout au long de l'année (hors période pré-électorale) ;
- la décision d'inscription ou de radiation pour perte d'attache communale est prise par le Maire, avec contrôle a posteriori par une commission de contrôle ;
- l'Insee applique directement dans le Répertoire électoral unique (REU) les radiations pour décès et incapacité, ainsi que les inscriptions d'office des jeunes et des personnes qui viennent d'acquérir la nationalité française, en les rattachant à leur commune de résidence.

Le Répertoire électoral unique (REU) est mis à jour en continu à travers un système de gestion entièrement automatisé.

Les communes envoient directement au REU :

- les inscriptions sur les listes électorales qui ont été validées par le Maire ;
- les radiations des listes électorales pour perte d'attache communale dûment constatées par le Maire ;
- les radiations volontaires demandées par les électeurs inscrits sur les listes complémentaires ;
- les décisions d'inscription ou de radiation prononcées par les commissions de contrôle.

Le système de gestion du Répertoire électoral unique (REU) permet l'arrêt et l'extraction des listes électorales, images du répertoire à une date donnée.

ATTENTION les jeunes qui vont avoir 18 ans entre le 1^{er} janvier 2022 et le 23 avril 2022 devront déposer une demande d'inscription sur la liste électorale en Mairie pour pouvoir voter pour les élections présidentielles car l'Insee ne sera pas en mesure de procéder aux inscriptions d'office sur le 1^{er} trimestre 2022.

CALENDRIER DES ANIMATIONS 2022

sous réserve de modifications

et des possibilités d'organisation en fonction des conditions sanitaires en vigueur

MOIS	ANIMATIONS	ORGANISATEURS	LIEU	HEURES
JANVIER Samedi 22	Repas festif	Sport Pour Tous	Salle des fêtes	20h
FEVRIER Samedi 5 Samedi 12 Du 18 au 22 Du 26 au 27	Carnaval à Uzer Loto (40 ans) Chantier de bénévoles d'hiver Concours de Chiens rapprocheurs (CCR)	Sou des écoles Sport Pour Tous Le Mat ACCA	Uzer Salle des fêtes Viel Audon Salle des Fêtes + Ext	11h 15h 9h A partir de 8h
MARS Vendredi 4 Dimanche 6 Vendredi 18 Samedi 19 Lundi 21 Samedi 26	Vernissage Vide grenier Assemblée Générale Sortie restaurant Ouverture Muséum AG festive	Le Mat Sou des écoles La Roche Haute Sport Pour Tous Muséum de l'Ardèche Cultures !	Salle des fêtes Parking école/stade Salle des fêtes A définir Muséum Salle des Fêtes	11h 8h - 18h A définir La journée La journée
AVRIL Vendredi 1 ^{er} Samedi 2 16 ou 17 Lundi 18 22 ou 23 Vendredi 29 Samedi 30	Poisson fossile Vernissage Petite Expo Assemblée Générale Dino Pâques Sortie Foot Vernissage Petite Expo Repas de la chasse	Muséum de l'Ardèche Cultures ! Métaloïd Muséum de l'Ardèche Sport Pour Tous Cultures ! ACCA	Muséum Boutique Viel Audon Salle des Fêtes Muséum Boutique Viel Audon A la serre	18h 19h A définir 14h La journée 19h Midi/Soir
MAI Dimanche 1 ^{er} Du 6 au 8 Samedi 14	Stage paléo Célébration des 40 ans Sortie journée	Muséum de l'Ardèche La Roche Haute Sport Pour Tous	Muséum Eglise Romane	La journée La journée
JUIN Samedi 4 Samedi 11 Vendredi 17 Mardi 21 Mardi 21 Du 6/06 au 28/08	Vernissage Petite Expo 40 ans Fête de l'école Fête de la Musique Journée de l'Archéologie Expositions d'été	Cultures ! Sport Pour Tous Sou des écoles Muséum de l'Ardèche Muséum de l'Ardèche La Roche Haute	Boutique Viel Audon Salle des Fêtes + Ext Cour Salle des Fêtes Muséum Muséum Eglise Romane	19h La journée A définir A définir La journée Tous les jours
JUILLET Samedi 9 Samedi 9 Du 12/07 au 26/08 Samedi 30	Vernissage Petite Expo Challenge Jean Campanella Chantier Jeunes Vernissage Petite Expo	Cultures ! Sport Pour Tous AJC Cultures !	Boutique Viel Audon Cour Salle des Fêtes Viel Audon Boutique Viel Audon	19h La journée 19h
AOUT Samedi 6 Lundi 15	Bal Folk Sanglier à la broche	AJC ACCA	Pl Clovis Ranchin Stade	19h A partir de 11h
SEPTEMBRE A définir Du 8 au 11 Vendredi 16 Samedi 24	50 ans Les Balazucades Assemblée Générale Vernissage Petite Expo	Le Mat Cultures ! Sport Pour Tous Cultures !	Salle des Fêtes Village Salle des Fêtes Boutique Viel Audon	A définir 19h
OCTOBRE Samedi 22 Samedi 29 Samedi 29	Castagnade Fête des monstres Sortie chantier artistique	Sport Pour Tous Muséum de l'Ardèche Cultures !	Salle des fêtes Muséum Viel Audon	19h A définir 15h
NOVEMBRE Mercredi 2 26 et 27	Fête des monstres Chantier de bénévoles automne	Muséum de l'Ardèche Le Mat	Muséum Viel Audon	A définir 9h
DECEMBRE A définir	Fête de Noël	Sou des écoles	Uzer	

NOS JOIES ... NOS PEINES ...

NAISSANCES

Sophie, née le 19 octobre 2021
Fille de Mathieu FRULEUX et de Fernanda DE PAULA

Marina, née le 11 novembre 2021
Fille de Thomas CHARBIT et de Alice CARLI

Liza, née le 8 décembre 2021
Fille de Dieter VITTOZ et de Oksana FATOVA

MARIAGE

Anthony BOUCHOT et Marine PLANTEVIN, le 4 septembre 2021

DECES

René LINTERMANS, le 10 novembre 2021

TELETHON 2021

Le Téléthon du 4 décembre 2021 s'est bien passé, dans une ambiance sympathique et sereine.

Les donateurs ont été généreux. Nous avons récolté 1 200 € pour l'AFM Téléthon.

Un grand merci à tous les bénévoles qui ont contribué à la réussite de cette journée.

Merci également aux participants de la tombola.

A tous, Bonne Année et peut-être à l'année prochaine

Dominique BOZON



INFOS PRATIQUES

Horaires d'ouverture du Secrétariat de MAIRIE

Mardi et Vendredi :
9h / 12h - 14h / 17h

Sur rendez-vous avec M. le Maire

Tél. : 04 75 37 75 08

Fax : 04 75 37 02 24

Mail : balazuc.mairie@orange.fr

Site internet : www.balazuc.fr

Numéros d'Urgence

SAMU : 15

POLICE : 17

POMPIERS : 18 ou 112

Directeur de publication : Bernard Constant

Responsable de la publication : Céline Monnier

Rédaction des articles : Bernard Constant, Céline Monnier, Monique Constant, Marie-Jo Ranchin, Elisabeth Gratadou, Catherine Mollier, Colin Charvet, les responsables d'associations de Balazuc, les élèves de l'école de Balazuc, Dominique Bozon, le SICTOBA

Mise en page : Sabine Allix

Photographies : Bernard Constant, Céline Monnier, Marie-Jo Ranchin, Guy Boyer et les associations